DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2009

Délibération n° 2009.03.064

Avis de la ComAGA sur le projet de modification n° 6 du plan d'occupation des sols de la commune de Gond Pontouvre

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

Secrétaire de séance : Simon DEFORGE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier GAIGNEROT, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier GAIGNEROT, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

DELIBERATION N° 2009.03.064

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME	Rapporteur : **Monsieur BESSE**

AVIS DE LA COMAGA SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 6 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE GOND PONTOUVRE

La commune de Gond-Pontouvre a engagé une modification de son plan d'occupation des sols (POS).

Les modifications du POS de Gond-Pontouvre portent sur le règlement des zones UA – UB – UC – NB - NC et ND, pour permettre la réalisation de projets relevant d'un apport architectural significatif ou présentant un intérêt bioclimatique.

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, il est demandé à la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de faire part de son avis sur ce projet au titre de ses compétences :

- Développement économique
- Tourisme
- Assainissement et Eau Potable
- Déchets Ménagers
- Transports Urbains et Déplacements
- Habitat
- Environnement-Cadre de Vie

Après examen par les différents services, il ressort un avis favorable de la ComAGA pour ce projet de modification du POS, sans réserve.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 25 février 2009,

Je vous propose :

D'EMETTRE un avis favorable au projet de modification n° 6 du plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Gond-Pontouvre.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **01 avril 2009**	**Affiché le :** **01 avril 2009**